

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 35 (1973)
Heft: 15

Rubrik: Echos de l'industrie des machines agricoles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ordinaire à engrais. La feuille de plastique dont on a besoin pour entreposer 25 tonnes de chaux pour amendements calcaires ou bien d'autres engrais du commerce, par exemple, coûte en Allemagne l'équivalent d'environ 60 francs suisses. En déduisant ce prix du rabais dont on bénéficie en achetant la marchandise à l'avance, on constate qu'il reste encore un boni assez important.

L'extrémité du boudin rempli est soit ligaturée, soit enroulée puis alourdie à l'aide de poids appropriés. Lorsqu'il s'agit de prélever de l'engrais, on ouvre le boyau en le tranchant dans le sens de la longueur sur une distance qui correspond aux besoins puis on rabat sur le sol les parties découpées.

L'extraction du fertilisant a lieu au moyen du chargeur hydraulique frontal ou d'une autre machine de chargement. Afin que cette reprise de l'engrais se fasse sans ennuis, il convient de poser quelques planches sur le sol, plus exactement dit sur les

parties rabattues de l'enveloppe de plastique. Ces planches servent en quelque sorte de «rails de guidage» et empêchent ainsi que la feuille de plastique soit endommagée. Le prélèvement de l'engrais est naturellement plus facile à exécuter si l'entreposage de ce dernier a été prévu sur un sol ferme, voire même sur une surface bétonnée (silo-couloir, par exemple).

hgt

Remarque de la Rédaction — Nous publions ces indications à titre d'information et pour suggérer éventuellement aux agriculteurs une nouvelle solution concernant l'entreposage des engrais chimiques. Cependant, toutes réserves doivent être faites ici du point de vue de la protection de l'environnement. Ce qui s'avère possible à l'étranger ne l'est pas forcément aussi en Suisse, ainsi qu'on a pu le constater dans plus d'un cas.

Echos de l'industrie des machines agricoles

Une autochargeuse qui a fait son chemin

L'inventeur et constructeur de la première remorque autochargeuse à fourrages — il s'agit de l'agriculteur allemand Weichel — n'arrivait pas à comprendre pourquoi le monde des spécialistes en machinisme agricole ne se rendait pas compte, au commencement, de l'intérêt réel présenté par son invention. Seuls quelques visiteurs s'étaient en effet arrêtés devant le petit stand de cet agriculteur des Alpes de Souabe lors de la 46ème Exposition itinérante de la Société allemande d'agriculture (DLG), en 1960, à Cologne.

Un tel début ne se montrait guère encourageant et ne promettait que peu de chances de succès. Mais Weichel persévéra en déposant notamment, le 15 novembre 1960, une demande de brevet pour sa remorque autochargeuse à fourrages verts et secs. C'était justement l'époque où l'on essayait de rationaliser la récolte des fourrages. Les solutions adoptées alors étaient le ramasseur-chARGEUR, la ramas-

seuse-presse à basse densité, la ramasseuse-hacheuse-chARGEUSE et la récolteuse de fourrages à fléaux.

Weichel poursuivit ses efforts et fut déjà en mesure de présenter une nouvelle remorque autochargeuse améliorée à l'Exposition agricole 1962 de la DLG. Cette fois-là, elle ne passa pas inaperçue et les initiés manifestèrent un vif intérêt pour la machine en question, également parce qu'ils avaient entendu parler de démonstrations favorables effectuées avec elle. La firme suisse Rapid, à Dietikon (ZH), fabrique de machines agricoles connue en long et en large et qui a accompli une œuvre de pionnier principalement dans la réalisation de motofaucheuses, fut aussi rendue attentive à l'invention de l'agriculteur Weichel. Elle se rendit vite compte de l'utilité et des bonnes possibilités d'emploi de ce nouveau matériel en Suisse. La première remorque autochargeuse à fourrages commandée à Weichel arriva à Dietikon à la fin de juillet 1962. On peut dire que c'était juste à point puisque la mémorable présentation de ma-

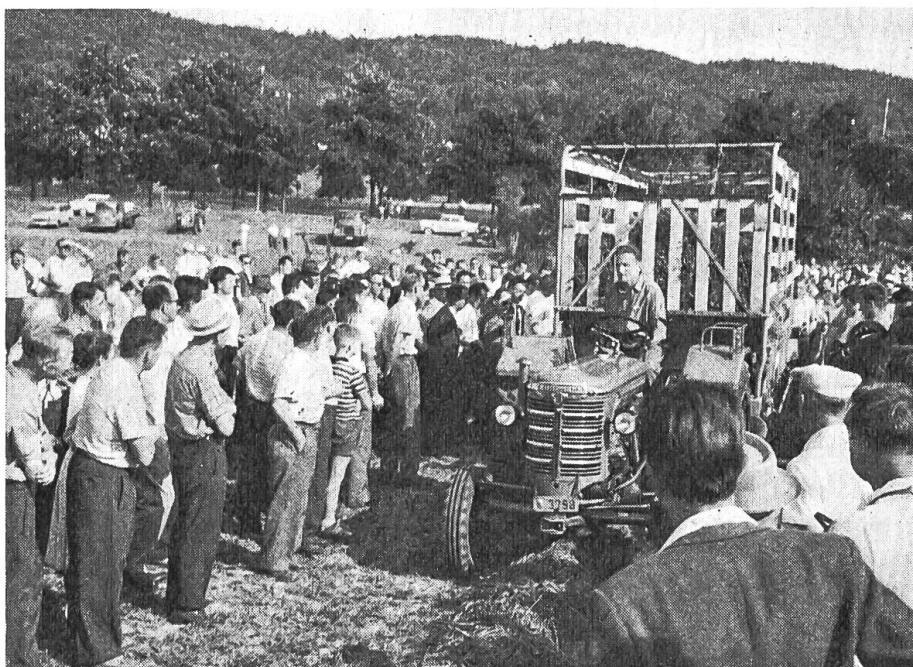


Fig. 1:
En Suisse, la première remorque autochargeuse à fourrages à remplissage par le bas a été présentée le 31 juillet 1962 sur les terrains de l'Ecole d'agriculture de Strickhof (ZH).

chines pour le chargement des fourrages à l'Ecole d'agriculture de Strickhof (ZH) avait lieu le 31 juillet 1962. Cette date peut être en effet qualifiée d'historique et d'étape marquante dans le développement du machinisme agricole de notre pays.

Des démonstrations furent effectuées tout d'abord avec des ramasseuses-hacheuses-chargeuses, des récolteuses à fléaux, des ramasseurs-chargeurs, des ramasseuses-presses à haute ou basse densité et deux remorques autochargeuses de fabrication suisse à remplissage par le haut. Etant donné que Weichel s'était annoncé tardivement, ce n'est pour ainsi dire qu'en marge et «hors concours» que son véhicule, à remplissage par le bas, put enfin être présenté. Beaucoup de visiteurs avaient cependant déjà quitté les lieux. Ceux qui restaient eurent l'occasion de constater la grande capacité de travail de cette remorque autochargeuse, qui leur laissa une bonne et durable impression. Par la suite, des praticiens et d'autres intéressés demandèrent et obtinrent que de nouvelles et nombreuses démonstrations fussent faites avec elle. Ces manifestations connurent un plein succès. La seule question qui ne jouait pas tout à fait était celle des livraisons, car Weichel ne disposait pas lui-même des installations nécessaires pour sa fabrication.

La situation ne commença à s'améliorer que lorsque des fabriques de machines agricoles de renom se déclarèrent prêtes à entreprendre sous licence la construction de la remorque autochargeuse de Weichel. Au nombre des premiers bénéficiaires d'une licence, qui lancèrent sur le marché un véhicule de haute qualité, se trouvait la firme autrichienne Steyr. Etant donné que la remorque autochargeuse construite par la fabrique Steyr représentait une réalisation optimale du système Weichel, l'entreprise industrielle Rapid décida d'assumer la représentation pour la Suisse des remorques autochargeuses Steyr à fourrages verts et à fourrages secs. C'est à partir de ce moment-là que l'emploi de l'autochargeuse commença véritablement à se répandre dans notre pays du fait de l'heureuse collaboration des firmes Rapid et Steyr. Grâce aux travaux de recherche approfondis qui furent entrepris et permirent de procéder à de constantes améliorations, la remorque autochargeuse Steyr du type Hamster constitue aujourd'hui un matériel de très haute qualité.

La propagation de l'autochargeuse a aussi entraîné un grand allégement du travail et un important gain de temps pour les agriculteurs. C'est elle seule qui effectue maintenant la pénible opération du rentrage des fourrages verts, préfanés, mi-secs et secs tout en

n'exigeant véritablement qu'une seule personne de service, soit le conducteur du tracteur.

Le nombre des diverses remorques autochargeuses proposées aux utilisateurs a été quelque peu excessif il y a quelques années et durant une certaine période puisqu'on comptait alors plus de 50 modèles différents en Suisse. De nombreuses exécutions ont disparu progressivement du marché, car seules des réalisations de conception rationnelle et de haute qualité pouvaient réussir à s'imposer à la longue et à maintenir leur position. Il est indubitable que la remorque autochargeuse Steyr du type Hamster appartient à cette catégorie. Elle se trouve actuellement à l'avant-garde et jouit d'une excellente réputation.

La gamme des autochargeuses Steyr «Hamster» est aujourd'hui si complète que toute exploitation, quelle que soit sa grandeur, peut trouver le modèle qui convient exactement pour ses conditions particulières.

On ne doit donc pas s'étonner que la 10.000ème remorque autochargeuse à fourrages «Steyr» vienne d'être livrée depuis peu seulement dans notre petite Suisse.

Grâce à l'invention géniale de l'agriculteur Weichel, l'autochargeuse permet d'alléger grandement le tra-

vail et de réaliser un important gain de temps dans des centaines de milliers d'entreprises agricoles lors du rentrage des fourrages verts, préfanés, mi-secs et secs. Aussi de très nombreuses exploitations ne peuvent-elles désormais plus se passer de ce précieux matériel.

La Rédaction félicite sincèrement la firme Rapid S.A., fabrique de machines et de véhicules, à Dietikon (ZH), de cet événement mémorable qui confirme de remarquables succès.

Participation de RAPID auprès de GUTBROD

La maison RAPID Machines et Véhicules SA à Dietikon a renforcé considérablement sa position internationale par la prise d'une participation minoritaire auprès de la maison Gutbrod Sarl à Bübingen / Saar. Selon un contrat d'option passé avec la «Investitions- und Handels-Bank AG» à Francfort, RAPID aura la possibilité d'acquérir successivement la majorité du capital de la société de l'entreprise allemande, laquelle possède une seconde usine à Mâcon/France. Le groupe Gutbrod, qui compte actuellement environ

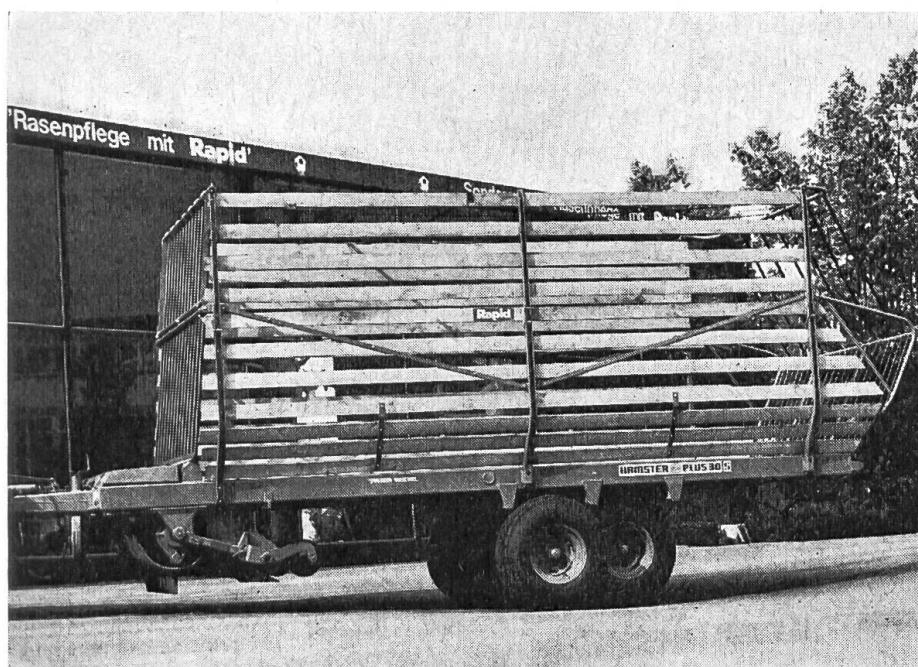


Fig. 2:
La 10'000ème remorque autochargeuse Steyr «Hamster» pour fourrages verts, préfanés, mi-secs et secs a été livrée tout récemment à un agriculteur suisse.

1000 collaborateurs, est spécialisé en Europe dans la construction de machines et d'appareils pour l'entretien des gazons et parcs ainsi que pour le nettoyage et le travail de la terre.

Par cette union avec Gutbrod, de nouvelles perspectives s'ouvrent pour RAPID sur un marché intéressant et plein d'avenir.

Par la même occasion, RAPID peut compléter d'une manière opportune son propre programme de balayeuses avec l'assortiment Gutbrod.

Le numéro 2/74 paraîtra le 6 février 1974

Dernier jour pour les ordres d'insertion: 16 jan. 1974

Années Hofmann, case postale 17, 8162 Steinmaur
Téléphone 01 / 94 19 22 - 23

Dans chaque village

il existe certainement des propriétaires de tracteurs qui ne font pas encore partie de notre organisation. Agriculteurs, encouragez-les à adhérer à la Section de leur région ou envoyez au moins leur adresse au Secrétariat central de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture, Case postale 210, 5200 Brougg. D'avance nous vous en remercions.

Centre de formation professionnelle complémentaire de l'ASETA à Grange-Verney, 1510 Moudon

Liste des cours de l'hiver 1974

Date:	Genre de cours:	No:	Durée: (jours)
1974			
3. 1. — 5. 1.	cours de soudure électrique (1er degré)	M 2	3
7. 1. — 9. 1.	cours de soudure électrique (1er degré)	M 2	3
10. 1. — 11. 1.	cours sur les machines agricoles (1er et 2ème jours)	* A 1	2
14. 1. — 16. 1.	cours sur l'équipement électrique et les clignoteurs	E 1	3
17. 1. — 18. 1.	cours sur les machines agricoles (3ème et 4ème jours)	* A 1	2
21. 1. — 23. 1.	cours sur les machines agricoles (5ème et 6ème jours)	* A 1	2
24. 1. — 26. 1.	cours sur les machines horticoles	G 1	3
28. 1. — 30. 1.	cours sur les machines horticoles	G 1	3
31. 1. — 2. 2.	cours sur les machines horticoles	G 1	3
4. 2. — 9. 2.	cours sur les tracteurs (2ème degré)	AR 3	6
11. 2. — 13. 2.	cours de soudure autogène (1er degré)	M 3	3
14. 2. — 16. 2.	cours de soudure électrique (2ème degré)	** M 4	3
18. 2. — 23. 2.	cours sur les tracteurs	A 3	6
25. 2. — 2. 3.	cours sur les tracteurs (2ème degré)	AR 3	6
4. 3. — 6. 3.	cours sur les moissonneuses-batteuses	A 6	3
7. 3. — 9. 3.	cours de soudure électrique (1er degré)	M 2	3

* Afin de faciliter la participation à ce cours, celui-ci est donné en 3 fois 2 jours; il est destiné à la réparation de machines.

** Ne peuvent s'inscrire à ce cours que les personnes ayant suivi un cours de soudure électrique du 1er degré.

Nous nous réservons le droit de modifier cette liste.

Pour les programmes détaillés, prière de s'adresser à l'Administration de l'Ecole Cantonale d'Agriculture de Grange-Verney, 1510 Moudon VD

Tél. 021 / 95 15 91

ou à

l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture - ASETA, case 210, 5200 Brougg AG